

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

L' Abeille.

6me Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. "

6me Année.

VOL. VI.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 15 DÉCEMBRE 1853.

No. 10.

LA POESIE SACREE.

(Suite et fin.)

Mais Dieu de ses enfants a perdu la mémoire ;
La fille de Sion, méditant ses malheurs,
S'assied en soupirant, et, veuve de sa gloire,
Écoute Jérémie et retrouve des pleurs.

" Le Seigneur, m'accablant du poids de sa colère,

" Retire tour à tour et ramène sa main ;

" Vous qui passez par le chemin,

" Est-il une misère égale à ma misère ?

" En vain ma voix s'élève, il n'entend plus ma voix ;

" Il m'a choisi pour but de ses flèches de flamme,

" Et tout le jour contre mon ame

" Sa fureur a lancé les fils de son carquois !

" Sur mes os consumés ma peau s'est desséchée ;

" Les enfants m'ont chanté dans leurs dérisions ;

" Seul, au milieu des nations,

" Le Seigneur m'a jeté comme une herbe arrachée.

" Il s'est enveloppé de son divin courroux ;

" Il a fermé ma route, il a troublé ma voie ;

" Mon sein n'a plus connu la joie,

" Et j'ai dit au Seigneur : Seigneur, souvenez-vous,

" Souvenez-vous, Seigneur, de ces jours de colere ;

" Souvenez-vous du fiel dont vous m'avez nourri ;

" Non, votre amour n'est point tari :

" Vous me frappez, Seigneur, et c'est pourquoi j'espère. [re.]

" Je repasse en pleurant ces misérables jours,

" J'ai connu le Seigneur dès ma plus tendre aurore :

" Quand il punit, il aime encore ;

" Il ne s'est pas, mon âme, éloigné pour toujours,

" Heureux qui le connaît ! Heureux qui, dès l'enfance,

" Porta le joug d'un Dieu, éminent dans sa rigueur !

" Il croit au salut du Seigneur,

" S'assied au bord du fleuve, et l'attend en silence !

" Il sent peser sur lui ce joug de votre amour ;

" Il répand dans la nuit ses pleurs et sa prière,

" Et, la bouche dans la poussière,

" Il invoque, il espère, il attend votre jour."

Silence, ô lyre ! et vous, silence,

Prophètes, voix de l'avenir !

Tout l'univers se tait d'avance

Devant celui qui doit venir !

Fermez-vous, lèvres inspirées ;

R posez-vous, harpes sacrées,

" Jusqu'au jour où, sur les hauts lieux,

" Une voix, au monde inconnue :

Fera retentir dans la nue :

Paix à la terre, et gloire aux cieux !

DE LAMARTINE. Méditations poétiques.

RÉCIT DES VOYAGES ET DÉCOUVERTES

DE P. JACQUES MARQUETTE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS EN L'ANNÉE 1673, ET AUX

SUIVANTES.

[Suite.]

Ils sont libéraux dans leurs maladies, et croyent que les maladies un ans qu'on leur donne, operent a proportion des presents qu'ils auront fais au medecin. Ils n'ont que

des peaux pour habitz, les femmes sont toujours vestües fort modestement et dans une grande bienséance au lieu que les hommes ne se mettent pas en peine de se couvrir. Je ne sais par quelle superstition quelques Illinois, aussi bien que quelques Nadouessi, estant encore jeunes prennent l'habit des femmes qu'ils gardent toute leur vie. Il y a du mystere ; car ils ne se marient jamais, et font gloire de s'abaisser à faire tout ce que font les femmes ; ils vont pourtant en guerre, mais ils ne peuvent se servir que de la massüe, et non pas de l'arc ny de la fleche qui sont les armes propres des hommes, ils assistent a toutes les jongleries et aux danses solonnelles qui se font a l'honneur du calumet, ils y chantent mais ils n'y peuvent pas danser, ils sont appelés aux conseils, on l'on ne peut rien decider sans leur avis ; enfin par la profession qu'ils font d'une vie extraordinaire, ils passent pour des manitous, c'est-à-dire pour des Genies ou des personnes de consequence.

Il ne reste plus qu'a parler du calumet. Il n'est rien panny eux ny de plus mystereux ny de plus recommandable, on ne rend pas tant d'honneur aux couronnes et aux sceptres des Roys qu'ils luy en rendent ; il semble estre le dieu de la paix et de la guerre, l'arbitre de la vie et de la mort. C'est assez de le porter sur soy et de le faire voir pour marcher en assurance au milieu des ennemis, qui dans le fort du combat mettent bas les armes quand on les montre. C'est pour cela que les Illinois m'en donnerent un pour me servir de sauvegarde panny toutes les nations, par lesquelles je devais passer dans mon voyage. Il y a un calumet pour la paix et un pour la guerre qui ne sont distingué que par la couleur des plumages dontz ils sont ornés. [Le Rouge est marque de guerre], ils s'en servent encor pour terminer leur differents, pour affermir leurs ailliances et pour parler aux estrangers. Il est composé d'une pierre rouge poli comme du marbre et percé d'une telle façon qu'un bout sert à recevoir le tabac et l'autre s'enclave dans le manche, qui est un baston de deux pieds de long, gros comme une canne ordinaire et percé par le milieu ; il est embelly de

la teste et du col de divers oyseaux, dont le plumage est très beau ; il y ajoutent aussi de grandes plumes rouges, vertes et d'autres couleurs, dont il est tout empanaché ; ils en font estat particulierement, parcequ'ils le regardent comme le calumet du soleil ; et de fait ils le luy presentent pour fumer quand ils veulent obtenir du calme, ou de la pluye ou du beau temps. Ils font serupule de se baigner au commencement de l'Esté, ou de manger des fruits nouveaux qu'apres l'avoit dancé. En voyez la façon.

La danse du calumet, qui est fort celebre panny ces peuples, ne se fait que pour des sujets considerables ; quelques-fois c'est pour affermir la paix ou se reunir pour quelque grande guerre, c'est d'autres fois pour une jouissance publique, tantost on en fait honneur a une nation qu'on invite d'y assister, tantost ils s'en servent à la reception de quelque personne considerable comme s'ils voulaient luy donner le divertissement du Bal ou de la Comedie l'hyver la cérémonie se fait dans une cabane, l'Esté c'est en rase campagne. La place étant choisie, on l'environne tout a l'entour d'arbres pour mettre tout le monde à l'ombre de leurs feuillages, pour se defendre des chaleurs du soleil, on étend une grande natte de joncs peinte de diverses couleurs au milieu de la place ; elle sert comme de tapis pour mettre dessus avec honneur le Dieu de celui qui fait la Dance ; car chacun a le sien, qu'ils appellent leur manitou, c'est un serpent ou un oiseau, ou chose semblable qu'ils ont réservé en dormant et en qui ils mettent tout leur confiance pour le succès de leur guerre, de leur pesche et de leur classe ; pres de ce manitou et a sa droite, on met le calumet en l'honneur de qui se fait la feste et tout a l'entour on fait comme un trophée et on étend les armes dont se servent les guerriers de ces nations, sçavoir la massüe, la hache d'arme, l'arc, le carquois et les fleches.

Les choses estant ainsi disposées et l'heure de la dance approchant, ceux qui sont nommez pour chanter prennent la place la plus honorable sous les feuillages ; ce sont les hommes et les femmes qui ont les plus helles voix, et qui s'accordent

parfaitement bien ensemble; tout le monde vient ensuite se placer en rond sous les branches, mais chacun en arrivant doit saluer le manitou, ce qu'il fait en petulant et jetant de sa bouche la fumée sur lui comme s'il lui présentait de l'encens; chacun va d'abord avec respect prendre le calumet et le soutenant des deux mains, il le fait danser en cadence, s'accordant bien avec l'air des chansons; il lui fait faire des figures bien différentes, tantôt il le fait voir à toute l'assemblée se tournant de côté et d'autre; après cela, celui qui doit commencer la dance paroît au milieu de l'assemblée et va d'abord et tantôt il le présente au soleil, comme s'il le voulait faire fumer, tantôt il l'incline vers la terre, d'autrefois il lui est tend les aîles comme pour voler, d'autres fois il l'approche de la bouche des assistants, afin qu'ils fument, le tout en cadence, et c'est comme la première scène du Ballet.

L' Abeille.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 15 Décembre 1853.

Le 8 décembre est une époque bien remarquable dans les annales du Séminaire de Québec. En 1658 avait lieu la consécration épiscopale de Mgr. de Laval; en 1852, Sa Majesté la Reine Victoria signait la charte qui érige l'Université-Laval; en 1853, Mgr. l'Archevêque de Québec publie son mandement pour en annoncer l'érection à tous les fidèles du diocèse, et les inviter à profiter des avantages que cet établissement est destiné à procurer à la jeunesse du pays.

Cette lettre pastorale sera saluée avec acclamation, nous n'en doutons pas, par tous ceux qui comprennent que pour faire le bonheur d'un pays, il ne suffit pas de le doter de canaux, de chemins de fer et de télégraphes électriques. La vie d'un peuple n'est pas toute entière dans le bas prix des étoffes et de la farine; la civilisation, source de bien-être moral encore plus que de bien-être matériel, ne prend pas naissance dans les rouages d'une manufacture. Dans le corps humain, les vêtements et l'estomac sont bien quelque chose, nous en convenons, mais c'est dans la tête que brillent la vie et l'intelligence. Et certes! notre chère patrie n'aura pas à rougir de l'indifférence de ses enfans pour cette noble partie d'eux mêmes.

De tout temps on y a compris que l'homme est autre chose qu'une machine, et que son âme intelligente est un fonds précieux que la Providence destine à être cultivé par l'éducation. La lettre pastorale nous en montre les preuves dans ces nombreux établissemens qui se sont élevés sur tous les

points du pays, comme autant de phares lumineux pour éclairer le voyageur. Bien plus, on y a toujours compris également que la religion seule peut imprimer à l'éducation ce caractère noble et divin, seul digne d'une âme créée à la ressemblance de la Divinité. Et en cela, le Canada n'a fait que conserver avec plus de soin que bien d'autres contrées, les saines traditions reçues des âges précédents. S'il se trompe, il peut du moins se consoler en pensant qu'il se trouve en honorable compagnie.

Cette grande vérité admise par les plus savants génies qui aient honoré l'humanité, trouva de tout temps ses protecteurs les plus zélés dans les Souverains Pontifes, et dans les différents ordres religieux soumis à leur juridiction apostolique. Les privilèges dont furent dotées les maisons d'éducation, nous montrent l'importance que l'on attachait à la cause de la science; mais les nobles efforts, les sacrifices prodigieux faits par les successeurs de St. Pierre, pour répandre les bienfaits de l'instruction par tout l'univers, nous le prouvent encore davantage. C'est qu'en effet, ils n'ignoraient pas que la religion chrétienne, et par conséquent, la civilisation et le bonheur qu'elle procure, avait tout à espérer d'une éducation saine et catholique. Et la Providence ne semble-t-elle pas avoir voulu obliger tous les peuples à une éternelle reconnaissance, envers la main bienfaisante de la religion?

A la chute de l'empire romain, lorsque les peuples barbares du nord se précipitaient comme un torrent impétueux sur la population du midi de l'Europe, détruisaient les cités et ravageaient les plaines fertiles du cultivateur, les lettres et les sciences durent leur salut aux soins attentifs de la religion, et ne trouvèrent d'asile que dans les monastères, où d'humbles cénobites conservaient avec amour les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Lorsque la tempête eut cessé, on vit sortir des monastères ces immortels auteurs, dont les sublimes écrits servirent à rallumer le feu sacré de l'intelligence. On s'empressa d'ouvrir dans les maisons des évêques et dans les monastères, des écoles que le temps et le zèle rendirent célèbres. Tous les âges, toutes les conditions y accouraient, avides de recueillir les trésors que dispensaient à tous, les mains qui les avaient sauvés du pillage.

Alors naquirent les Universités pour réunir autour d'un centre commun, et régulariser par l'unité, l'enseignement des diverses branches de l'instruction. La religion, mère et maîtresse de toutes les sciences, se plut à les réunir sous son aile bienfaisante, comme des enfans chéris qu'on élève avec soin, tout en leur

laissant la liberté compatible avec leur sûreté. La philosophie moderne avec son principe de liberté illimitée, ne s'est-elle pas conduite en marâtre plutôt qu'en tendre mère? Elle n'a su que détruire, et sa rage destructrice s'est assouvie sur elle-même, quand elle n'a plus rien vu debout autour d'elle.

Notre cher Canada qui passa tout à coup, il y aura bientôt un siècle, sous une puissance étrangère à la langue, aux mœurs et à la religion de ceux qui l'avaient peuplé, ne dut-il pas aussi à la religion la conservation de ce que nous aimons le plus, notre nationalité, notre langue, nos institutions, nos lois? En ce moment là même, comme pour rendre le danger plus imminent, à l'émigration des principaux citoyens, vint se joindre l'extinction de cette ordre célèbre, qui avait fondé le plus ancien collège du pays. Le Séminaire de Québec resta seul pour ranimer le flambeau presque éteint de nos traditions nationales: l'histoire dira s'il a manqué à sa mission. Pendant un quart de siècle, la religion y forma toute une génération de nouveaux citoyens, que la constitution de 1791 trouva prêts à envisager d'un regard assuré, les questions les plus compliquées de la politique, et à défendre les droits de la justice et de la vérité. Alors les progrès de la population rendirent nécessaires d'autres établissemens d'éducation; la religion sut les fonder, les agrandir, les maintenir et les maintenir encore à la hauteur de leur mission bienfaisante.

Nous n'ignorons pas qu'on a fait à ces institutions collégiales catholiques du Canada plusieurs reproches très-sérieux; mais, comme notre petite *Abeille* craint de succomber en chemin sous la charge, si elle entreprend d'épuiser le vaste jardin qui vient de s'ouvrir devant elle, nous remettons à un autre jour l'examen de ces reproches.

La lettre pastorale nous apprend qu'il y a déjà un demi-siècle, Mgr. Hubert, digne successeur des de Laval et des Briand, et prédécesseur des Plessis, des Panet, des Signay, des Turgeon, ces illustres patrons de l'éducation, avait songé à établir une Université, pour épargner à la jeunesse canadienne, les peines et les dangers d'un exil volontaire, inspiré par le désir d'obtenir des degrés académiques, et d'étudier plus à fond la médecine et la jurisprudence. Mais de nombreuses difficultés firent retarder ce projet jusqu'à ces dernières années, où le premier concile provincial de Québec, émit le vœu unanime de voir les catholiques de la province jouir non seulement d'écoles et de collèges, mais encore d'universités, où la jeunesse fut à l'abri des dangers innombrables qu'elle

court nécessairement, dans les établissemens que la religion ne dirige point.

“ Le respectable Séminaire de Québec, dit la lettre pastorale, entrant dans la pensée des Pères du Concile, a entrepris de la mettre à exécution, en établissant une Université . . . nous invitons la jeunesse studieuse de notre diocèse à profiter des avantages qu'elle lui offre, non pas pour acquérir une gloire mondaine, mais pour se rendre utiles à la religion et à la patrie, et pour procurer la plus grande gloire de Dieu parmi les hommes . . . ”

“ . . . Là, le jeune lévite pénétrera dans les profondeurs de la théologie, éclairé dans sa marche par le flambeau de la foi ; là, le juriconsulte ne s'occupera pas à créer de vaines théories, mais il étudiera les grands principes du droit qui découlent de la justice éternelle ; le médecin y apprendra à reconnaître dans l'homme, non la matière organisée par le hasard, mais le roi de la terre, le chef-d'œuvre du Créateur, l'image créée à sa ressemblance et l'objet de ses plus chères préférences ; le philosophe s'accoutumera à adorer la main du Dieu Tout-Puissant, dans les merveilleux secrets de la nature. Tous y pourront puiser, avec les nobles inspirations de la science, cet amour de la patrie qui rend le savant utile à ses compatriotes, ces vertus chrétiennes qui ornent les plus belles intelligences, cette foi pure et ferme qui empêche l'esprit humain de s'égarer dans les voies du doute et de l'irréligion. ”

Dans ces graves et solennelles paroles, il nous semble entendre la voix de tous les siècles chrétiens, la voix des Souverains Pontifes, des Evêques, des Saints Pères, des Martyrs, la voix de l'Eglise tout entière, traquant à la nouvelle institution la route qu'elle doit suivre pour ne pas s'égarer. Si Dieu est la vérité par excellence, la religion qui nous rattache à Dieu, doit être le seul flambeau dont la lumière ne saurait être trompeuse, et le seul fondement solide sur lequel l'esprit humain pourra ériger l'édifice de ses connaissances, sans craindre de le voir bientôt crouler. Si Dieu est la source de tous les êtres, tous aussi doivent tendre vers lui comme à leur centre unique, et la gloire passagère de la science qui enfle, doit céder le pas à cette gloire durable qui a Dieu seul pour objet.

Mais, chers lecteurs, je m'aperçois que je commence un sermon ; pardonnez au pauvre petit philosophe qui n'a retenu que cela de sa métaphysique, d'en faire un pompeux étalage. Crainte de vous endormir, je me hâte d'y mettre fin, et en guise de bénédiction, je répéterai le souhait exprimé à la fin de la lettre pastorale : “ Puisse la Divine Providence ré-

pandre ses bénédictions sur cette glorieuse institution, et lui faire produire des fruits abondants de salut, non seulement pour la jeunesse studieuse, mais encore pour tout le peuple de la Province Ecclésiastique de Québec ! ”

Par un mandement du 3 décembre Mgr. l'archevêque vient de rétablir dans le diocèse les conférences ecclésiastiques, obligatoires pour tous les membres du clergé qui y exercent le saint ministère. Chacun des 19 arrondissemens aura un président nommé par Mgr. l'Archevêque, et un secrétaire, élu au scrutin, chargé de dresser le procès verbal des points d'Ecriture-Sainte, de morale, de dogme ou de liturgie, développés dans les séances. Les questions seront proposées par Mgr. l'Archevêque. Il y aura quatre séances par année, dans les mois de Janvier, de Mai, de Juillet et d'Octobre.

NOUVELLES MARITIMES.

Le steamer *Montréal* est totalement perdu. Un banc de glace vive l'a frappé avec tant de force qu'il a été coupé en deux jusqu'aux machines. Le steamer *Pointe-Levy*, venu à son secours, a été poussé sur le rivage et brisé par la même glace.

Depuis quelques semaines, les journaux de cette ville annoncent chaque jour quelques naufrages. Jamais automne n'a été aussi féconde en accidents de cette sorte, et personne, dans les campagnes qui bordent le fleuve, ne se rappelle avoir vu le spectacle de tant de vaisseaux entraînés par les glaces et abandonnés par leurs équipages. Aussi ces vaisseaux, après avoir lutté quelque temps contre les vents et les glaces, ont-ils fini par sombrer ou par être jetés sur les côtes et sur les îles. Leur nombre est considérable. Entre Québec et le Bic on en compte plus de 40, disséminés çà et là, y compris quelques goëlettes. Sur la seule Ile-aux-Grues, il y en a sept dont un ne laisse voir que l'extrémité de ses mâts. Quelques personnes ont rapporté qu'entre le Bic et Gaspé il y en avait plusieurs. Si maintenant l'on remonte le fleuve depuis Québec jusqu'à quelques lieues au de-là des Trois-Rivières, on pourra compter entre cette dernière ville et les Grondines plus de 8 bâtimens (goëlettes et berges) submergés. Ajoutez à cela que plusieurs bâtimens, après avoir laissé le port, y sont revenus, et qu'un bien plus grand nombre n'en est pas sorti, et vous aurez une idée des dangers que présentait alors la navigation du fleuve.

Il sera construit le printemps prochain des phares sur le cap Rosier et sur la pointe Nord-Ouest de l'île d'Anticosti, ainsi que deux autres phares dans le détroit de Belle-Ile.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ROME. Le 6 novembre, Pie IX a prêché au forum, en face de l'église St. Luc, devant une immense multitude. C'était à l'occasion de la translation d'un célèbre crucifix dans la prison Mamertine, située au pied du Capitole. Le Saint-Père a expliqué avec beaucoup de feu et d'éloquence la parabole de la zizanie semée dans le champ du père de famille. Il a parlé des mauvaises doctrines que l'on cherche à répandre partout et a montré que tous doivent écouter le seul guide infailible. Il a fini en invoquant les saints apôtres Pierre et Paul autrefois enchaînés pour la foi dans cette prison.

PORTUGAL. La reine du Portugal, dona Maria II, vient de mourir. Le roi son époux, qui n'est roi que de nom, a été aussitôt proclamé régent pendant la minorité du duc de Bragançe, fils aîné de la défunte reine et héritier du trône ; il est dans sa dix-septième année.

TURQUIE. Le Sultan Abdhi-Medjid a annoncé l'intention de commander l'armée en personne le printemps prochain. Cette nouvelle a rempli les Turcs de joie. Tous ceux qui désiraient la guerre, et c'est le plus grand nombre, ont accueilli avec allégresse cette déclaration qui range de leur côté le souverain regardé jusque là comme favorable à une paix déshonorante.

Abdhi-Pacha s'est rendu à Kars, le 12 Octobre, à la tête de 12,000 hommes de troupes régulières de toutes armes. Il y a trouvé 10,000 réguliers venus du Kurdistan et de Diarbekir : 15,000 redifs étaient campés dans les environs de Kars. Depuis Batoum jusqu'à Kars on compte 30,000 bachi bozouq, volontaires irréguliers, armés de fusils sans baïonnette, de pistolets et d'un Kama.

Les Turcs font des progrès rapides sur la rive gauche du Danube, près de Kernozzi ; ils y ont établi un camp et refoulé un parti de 10,000 russes qui voulaient les arrêter dans leurs travaux. Les troupes de Luders sont destinées à défendre le littoral de la mer Noire, et l'on dit que les corps de la Lithuanie et de Wilna ont été envoyés dans le Caucase. Reste le corps d'Osten-Sacken qui se rendra dans les provinces danubiennes, si sa présence y est nécessaire.

On rapporte que l'empereur Nicolas a dit qu'il ne recevrait aucune proposition de paix avant que le Sultan eut retiré sa déclaration de guerre. De son côté, le Sultan demande avant tout que les russes évacuent les principautés. Tout le monde paraît désirer la paix, la guerre néanmoins aura lieu.

BELGIQUE. Le roi des Belges, dans son discours prononcé à l'ouverture du Parlement de Bruxelles, a d'abord rappelé avec bonheur le mariage du duc de Bra-

bant avec l'archiduchesse Marie-Etienne d'Autriche; mariage qui est pour ce royaume un lien avec l'Europe, et un témoignage de la confiance qu'inspire la nationalité belge. Il a ensuite remarqué que la politique impartiale qui présidait à ses relations avec les autres nations, devait lui concilier toutes les puissances; que l'organisation d'un établissement militaire fournissait à l'armée une position stable. Le discours royal annonce plusieurs projets de lois et constate la prospérité intérieure du pays, et l'extension du commerce belge au dehors. Le roi achève de préparer l'ensemble des dispositions destinées à régulariser l'administration des établissements de charité et des fondations.

Suisse. Le gouvernement veut s'attribuer une partie du pouvoir ecclésiastique. Il refuse aux évêques le droit de nommer aux emplois et aux bénéfices de l'Eglise. Récemment, un conflit s'est engagé entre l'archevêque de Fribourg et le gouvernement, à propos de la nomination à une cure faite par l'archevêque et à laquelle s'oppose le gouvernement. L'archevêque assure qu'il ne cédera rien de son pouvoir, et qu'il persistera dans la voie qu'il a suivie. Le gouvernement ne veut pas que la nomination soit valide et cherche à intimider l'archevêque par toute sorte de moyens.

Mexique. D'après les dernières nouvelles du Mexique, il paraît certain que le général Santa-Anna est dans l'intention de se faire proclamer empereur du Mexique.

La plaisanterie suivante a été faite par un homme dont on ignore le nom pour prouver le fait des écrivains qui veulent symboliser tous les faits et allégoriser tous les auteurs.

PREUVES SANS RÉPLIQUE QUE NAPOLEON BONAPARTE N'EST QU'UN ETRE ALLEGORIQUE QUI N'A JAMAIS EXISTÉ.

Napoléon Bonaparte, dont on a dit et écrit tant de choses, n'a pas même existé. Ce n'est qu'un personnage allégorique. C'est le Soleil personnifié; et notre assertion sera prouvée, si nous faisons voir que tout ce qu'on publie de Napoléon-le-Grand est emprunté du grand astre.

Voyons donc sommairement ce qu'on nous dit de cet homme merveilleux.

On nous dit :

Qu'il s'appelait Napoléon Bonaparte; Qu'il était né dans une île de la Méditerranée;

Que sa mère se nommait Lætitia; Qu'il avait trois sœurs et quatre frères, dont trois furent rois;

Qu'il eut deux femmes, dont une lui donna un fils;

Qu'il avait sous lui seize maréchaux de son empire, dont douze étaient en autorité de service;

Qu'il mit fin à une grande révolution;

Qu'il triompha dans le Midi, et qu'il succomba dans le Nord;

Qu'enfin, après un règne de douze ans, qu'il avait commencé en venant de l'Orient, il s'en alla disparaître dans les mers occidentales.

Reste donc à savoir si ces différentes particularités sont empruntées du soleil, et nous espérons que quiconque lira cet écrit en sera convaincu.

Et d'abord, tout le monde sait que le soleil est nommé Apollon par les poètes; or, la différence entre Apollon et Napoléon n'est pas grande, et elle paraît encore bien moindre si on remonte à la signification de ces noms ou à leur origine.

Il est constant que le mot Apollon signifie exterminateur; et il paraît que ce nom fut donné au soleil par les Grecs, à cause du mal qu'il leur fit devant Troie, où une partie de leur armée périt par les chaleurs excessives et par la contagion qui en résulta, lors de l'outrage fait à Agamemnon à Chrysis, prêtresse du soleil, comme on le voit au commencement de l'Iliade d'Homère. La brillante imagination des poètes grecs transforma les rayons de l'astre en flèches enflammées que le dieu irrité lançait de toutes parts, et qui auraient tout exterminé si, pour apaiser sa colère, on n'eût rendu la liberté à Chrysis fille du sacrificateur Chrysis.

C'est vraisemblablement alors et pour cette raison que le soleil fut nommé Apollon; mais quelle que soit la circonstance ou la cause qui ait fait donner à cet astre un tel nom, il est certain qu'il veut dire exterminateur.

Or, Apollon est le même qu'Apolléon. Ils dérivent de *Apelluo* ou *Apalro*, deux verbes grecs qui n'en font qu'un, et qui signifient perdre, tuer, exterminer; de sorte que, si le prétendu héros de notre siècle s'appelait Apollon, il aurait le même nom que le soleil, et il remplirait d'ailleurs toute la signification de ce nom, car on nous le dépeint comme le plus grand exterminateur d'hommes qui ait jamais existé. Mais ce personnage est nommé Napoléon, et conséquemment il y a dans son nom une lettre initiale qui n'est pas dans le nom du soleil. Oui, il y a une lettre de plus, et même une syllabe; car, suivant les inscriptions qu'on a gravées de toutes parts dans la capitale, le vrai nom de ce prétendu héros était Napoléon. C'est ce que l'on voit notamment sur la colonne de la place Vendôme.

Or, cette syllabe de plus n'y met aucune différence. Cette syllabe est grecque, sans doute, comme le reste du nom, et en grec *né* ou *nai*, est une des plus grandes affirmations que nous pouvons rendre par le mot véritablement. D'où il suit que Napoléon signifie : véritablement exter-

minateur, véritable Apollon. C'est donc véritablement le Soleil.

(à continuer.)

LE VENDEUR DE FUMÉE.

Parmi les plus belles qualités qu'a possédées Alexandre Sévère, l'un des meilleurs empereurs que les Romains aient eus, il n'en est pas que l'on doive plus admirer que son amour de la justice. Toutefois, cet amour l'entraîna quelquefois trop loin, s'il faut accepter comme authentique cette anecdote que les historiens nous ont rapportée.

Il avait parmi ses courtisans un homme d'esprit avec lequel il s'entretenait souvent. Bientôt, on eut que ce nouveau favori jouissait d'un grand crédit auprès de l'empereur. Une foule de gens venaient le trouver; on n'osait rien demander à Alexandre sans avoir obtenu de ce courtisan une promesse de s'y intéresser. Mais cet homme fourbe et avare exigeait de grosses sommes d'argent, sans cependant tenir la parole qu'il avait donnée. Si l'affaire réussissait par hasard, il s'en attribuait le succès, et il appelait cela en plaisantant *vendre de la fumée* . L'empereur fut instruit de ce propos et résolut de punir son artifice. Il chargea un officier d'aller solliciter cet homme, afin qu'il employât son crédit en sa faveur. Le courtisan le lui promit et n'en fit rien, cependant il ne manqua point d'exiger le prix de ce prétendu service. Mais sa fourberie avait été découverte, et il fut bien trompé en voyant qu'on venait l'arrêter. Par l'ordre de l'empereur, on l'attacha à un poteau, et l'on alluma autour de lui du foin et du bois vert, afin que la fumée le suffoquât. Pendant ce temps, un héraut criait devant la foule rassemblée et les dupes qu'il avait faites : " Le vendeur de fumée est puni par la fumée ! "

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

A la Petite-Salle, M. F. Aubé.
Chez les Externes, M. P. Saucier.
Au Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. T. Provost.
Au Collège de l'Assomption, M. A. E. H. Tranchemontagne.
Au Collège de Ste. Anne, M. J. B. Hébert.

J. B. MARCOUX, Gérant.